

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du lundi 02 avril 2012

L'An deux mille douze, le deux avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE – Mme TATIN – Mme NOIZET – M. JULIEN – M. PETITNIOT – M. GARY – M. LEGRAIN – M. MOUFLIER – M. FAUQUEMBERGUE – M. DUBOIS – Mme GROGNET – Mme DERUERE – Mme DEHAUSSY – M. CARPENTIER.

Absents : M. ROSA – M. MAQUET – Mme BENOÎT.

Secrétaire de séance : Mme TATIN Andrée.

Ordre du jour

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 février 2012**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 février 2012 est adopté à l'unanimité.

2. **Compte Administratif 2011 et Compte de Gestion du Trésorier – Affectation des résultats de l'exercice précédent**

Madame le Maire présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2011 faisant ressortir un excédent net de 285 177,83 € à la clôture de l'exercice 2010.

Les résultats de l'exercice 2011 sont établis comme suit :

- **Section de fonctionnement**

Dépenses : 735 970,22 €

Recettes : 895 807,62 €

Résultat : excédent de 159 837,40 €

- **Section d'Investissement**

Résultat à la clôture de l'exercice 2010 = déficit de 115 635,87 €

Dépenses : 430 721,76 €

Recettes : 379 618,70 €

Résultat : déficit de 51 103,06 €

Les restes à réaliser de la Section d'Investissement s'élèvent à 43 476,93 € en dépenses et 66 568,00 € en recettes, soit un excédent de 23 091,07 €.

Le résultat définitif révèle un excédent net de 301 367,37 € qui sera pris à l'article 002 « Excédent de fonctionnement reporté » du budget 2012.

La présidence de la séance est ensuite confiée à M. VAN ISACKER Eric pour le vote du compte administratif du Maire qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal adopte également une délibération relative à l'approbation du compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2011.

3. Vote du taux des taxes directes locales pour 2012

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux appliqués en 2011 et inchangés depuis 1993, à savoir :

- Taxe d'habitation = 16,39%
- Foncier bâti = 18,04%
- Foncier non bâti = 39,86%

4. Demande de subvention au titre de la D.E.T.R – Année 2012

Le Conseil Municipal décide de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 pour la rénovation de la chaufferie de la Mairie.

L'intervention financière du Conseil Général sera également sollicitée pour la réalisation de cette opération dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Local (programme triennal 2012/2014).

5. Budget 2012

Le budget 2012 est voté après adoption du compte administratif 2011, permettant ainsi la reprise de l'excédent net dégagé soit 301 367,37 €.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement sont arrêtées à la somme de 1 208 520 €, la section d'investissement étant équilibrée pour un montant de 682 880 € intégrant les restes à réaliser sur exercice antérieur.

Les principales opérations d'investissement retenues au budget 2012 sont la réhabilitation du logement communal n° 2 Place du Général de GAULLE, la rénovation de la chaufferie de la Mairie et de l'École du Centre, la réfection de la rue des 3 Ruelles.

6. Remplacement d'un mât d'éclairage public accidenté

Le Conseil Municipal accepte le devis établi par l'USEDA s'élevant à 1 226,58 € pour le remplacement d'un mât d'éclairage public Place du Général de GAULLE.

7. Elections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012 et élections législatives des 10 et 17 juin 2012

Après recensement des disponibilités des membres du Conseil Municipal, il est procédé à l'établissement du tableau des permanences du bureau de vote pour ces différents scrutins.

Questions d'initiative

- M. LEFEVRE Régis : - indique que les agents techniques de la commune viennent d'achever la rénovation des parterres devant l'Église ;
- Mme TATIN Andrée : - demande que les obligations fixées par le règlement d'urbanisme de la commune concernant les autorisations d'occupation du sol et autres autorisations d'urbanisme (modification de façade – remplacement de menuiseries, etc...) soient rappelées à nouveau dans un prochain Bulletin Municipal ;
-

- Mme GROGNET Marie : - réclame l'application des dispositions du Code Civil régissant les distances de plantation entre voisins (problèmes de nuisances causées par les arbres plantés dans un terrain jouxtant le cimetière communal) ;
- M. PETITNIOT Joël : - souligne le beau succès des randonnées pédestres et cyclo organisées par l'Association « Les Biclounes » le dimanche 1^{er} avril dernier et adresse ses sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation ;
- Mme DERUERE Christine : - sollicite, si ce n'est déjà fait, le démoussage du court de Tennis de « L'Épinette Margot » ;
- Mme DEHAUSSY Audrey : - suggère l'engazonnement de l'espace public à l'angle du carrefour de la Rue du Déroit Bleu avec la Rue du Pavillon (V.C n°29) au droit du n° 15 Rue du Déroit Bleu ;
- déplore un manque de visibilité à l'intersection de la Rue de LA FERRE avec la Rue du Petit Déroit et suggère l'installation d'un miroir ;
- M. FAUQUEMBERGUE Jean-François : - sollicite de nouveau l'implantation de plots dans la partie médiane de la Ruelle du Temple réservée à un usage piétonnier, conformément au schéma d'aménagement retenu au projet de Plan Local d'Urbanisme ;
- M. GARY Franck : - signale que les modifications d'ouverture du Bureau de Poste de FLAVY-LE-MARTEL (réduction des horaires d'ouverture du public avec fermeture du Bureau le lundi après-midi) ont été reportées à une date ultérieure.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 17 avril 2012

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Andrée TATIN

Danielle LANCO